

Lancement fin novembre de l'opération choix des sites

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4330 - Mardi 21 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Fillette retrouvée morte à Haï Nour (Oran)

Arrestation d'une adolescente de 14 ans

Page 24

Avant de rejoindre Beyrouth pour la fête nationale

Saad Hariri rencontre aujourd'hui Sissi au Caire

Page 3

Condamnation de pure forme de l'Iran

Par Mohamed Habili

Depuis que la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite est active au Yémen, la tension est allée croissant entre cette dernière et l'Iran. Elle était déjà intense avant cela, comme en atteste la longue guerre en Syrie, qui est et reste en premier lieu la leur, et qui aurait probablement été remportée par l'Arabie saoudite si la Russie n'y avait pas pris part de façon directe depuis la fin de 2015. Il existe un parallélisme frappant de leurs situations respectives dans ces deux conflits. En Syrie, c'est l'Iran qui a dû envoyer des forces à la rescousse du régime syrien, payé de sa personne pour ainsi dire, encore que ce ne soit pas à visage découvert, mais par le truchement de forces alliées, comme celles du Hezbollah libanais, et autres groupes chiites irakiens notamment. Et c'est l'Arabie saoudite, pour ne parler que d'elle, qui tirait un certain nombre de ficelles de loin, finançant et armant à tout-va, d'autant que la victoire avait longtemps semblé proche. Les rôles se sont inversés au Yémen. Ici c'est l'Arabie saoudite et ses alliés qui se battent avec leurs propres forces contre les amis des Iraniens, les Houthis et les forces relevant de Ali Abdallah Salah, tandis que l'Iran se contente d'assurer par derrière la logistique à leur profit. Sans les dénonciations incessantes de l'Arabie saoudite et de quelques autres mettant directement en cause l'Iran, il s'en serait peut-être trouvé pour ne pas s'apercevoir qu'il est en l'occurrence un protagoniste de tout premier plan.

Suite en page 3

Journée mondiale

L'Algérie vit-elle pleinement son enfance ?



PH/D. R.

Selon le délégué du représentant de l'ONU pour la protection de l'enfance en Algérie, Moncef Moala, l'Algérie a réalisé une grande avancée en matière de protection des droits de l'enfant, comme certifié par l'Unicef.

Lire page 2

Pour asseoir la stabilité de l'Algérie

Gaïd Salah souligne les hauts faits consentis par l'ANP

Page 4

Réforme du paysage culturel

Vers la création de studios cinéma dans le Sud

Page 13

Journée mondiale

L'Algérie vit-elle pleinement son enfance ?

■ Selon le délégué du représentant de l'ONU pour la protection de l'enfance en Algérie, Moncef Moala, l'Algérie a réalisé une grande avancée en matière de protection des droits de l'enfant, comme certifié par l'Unicef.

Par Thinhinene Khouchi

Célébrant la Journée mondiale de l'enfance en Algérie, le délégué du représentant de l'ONU pour la protection de l'enfance en Algérie a estimé que «l'Algérie a réalisé une grande avancée en matière de protection des droits de l'enfant, comme certifié par l'Unicef». L'orateur a cité parmi les réalisations qui ont été faites dans le domaine, la consécration d'un taux de près de 98% de scolarité, la création d'un Parlement de l'enfant et l'implication des enfants dans l'élaboration d'un plan national pour l'enfance entre 2008 et 2015, outre la contribution des enfants dans la mise au point d'un plan de communication relatif aux droits de l'enfant, ainsi que leur participation à une campagne de protection de l'enfance contre les dangers de l'Internet, entre autres. Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé, lors de la célébration de cette journée, que pour la prise en charge de toutes les catégories d'enfants en Algérie et un meilleur bien-être, l'Etat algérien a construit quelque 400 établissements spécialisés actuellement opérationnels à travers le pays. «Cet ensemble de structures est destiné à la prise en charge de toutes les catégories d'enfants en Algérie, dont celle aux besoins spécifiques et les enfants sans famille». Sur ce total d'établissements opérationnels à l'échelle nationale, a-t-elle expliqué, 53 sont dédiés à l'enfance assistée, au moment où 49 autres sont destinés à la protection de l'enfance et de l'adolescence, en plus de la prise en charge des jeunes.

Parallèlement, il existe 23 écoles destinées aux enfants malvoyants et 45 autres aux enfants malentendants, au moment où il est recensé 149 centres psychopédagogiques dédiés à la prise en charge des enfants inadaptés mentaux, huit pour les handicapés moteurs et quatre pour les enfants souffrant d'insuffisances respiratoires, outre 48 services en milieu ouvert et 15 annexes relevant de ces espaces. Outre la prise en charge de catégories d'enfants spécifiques, ces établissements ont également pour mission d'inculquer aux enfants, dont ils ont la charge, les valeurs sociales, parallèlement à la mise en œuvre de différentes actions inscrites au titre du programme-pilote dernièrement mis en place dans six wilayas du pays, a ajouté la ministre. Poursuivant sur sa lancée, la ministre a fait également part de nombreuses actions de solidarité destinées aux enfants nécessiteux, à travers l'accompagnement matériel et psychologique de leurs familles, afin de préserver leur



stabilité psychique et, partant, leur éviter la déperdition scolaire notamment. Protéger l'enfant et

aider à son épanouissement est une responsabilité collective qui englobe la famille, société et

Etat, requérant une mobilisation permanente et un travail continu en vue d'améliorer ses condi-

tions de vie en les adaptant aux différentes phases de son développement dans un milieu sain, exempt de violence, d'idées sectaires et de comportements malveillants, a-t-elle estimé, assurant, par ailleurs, que la loi sur la protection de l'enfance est la consécration d'une volonté politique exprimée par l'Etat. La ministre a également annoncé l'ouverture de l'investissement en matière de prise charge de l'enfance, scolarité, jardins d'enfants, entre autres, au secteur privé, «à condition que ce dernier respecte le cahier des charges» fixé en la matière. Les portes sont ouvertes aux opérateurs privés désireux d'investir dans le domaine, à la seule condition qu'ils soient en conformité avec la législation en vigueur et respectent le cahier des charges fixé en la matière, a indiqué la ministre de la Solidarité.

T. K.

La revue Naqd consacre un numéro spécial à la Journée mondiale de l'enfance

La revue «Naqd», d'études et de critique sociale, a publié un numéro spécial articulé sur une série de problématiques articulées autour du regard porté sur les enfants et leur prise en charge dans les sociétés ayant vécu des drames multiples. Intitulé «Enfant-enjeu/enfance en périls», ce numéro spécial coïncidant avec la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre de chaque année, soulève une question essentielle,

laquelle se traduit la place de l'enfant sur le terrain de la représentation symbolique, dans la hiérarchie des valeurs sociales passées, présentes et futur proche, tant sur le plan psychologique que familial et social. Plusieurs axes sont retenus à travers le dossier publié et qui ambitionne d'apporter «une modeste contribution de l'histoire et des histoires dans une actualité brûlante à partir de la figure de l'enfant dans ses réalités multiples»,

de présentation. Les auteurs de ce dossier relèvent dès lors que les atteintes à l'intégrité de l'enfant sont multiples et exercées sous toutes leurs formes, dans la famille, la rue et à l'école. Ces violences peuvent prendre des formes inattendues, telles que la multiplication de rapt d'enfants parfois suivis de meurtre, un phénomène quasiment inconnu par le passé en Algérie. «La multiplication de violences extrêmes durant ces dernières années,

indicateur d'ébranlement d'une société dont les tabous fondateurs de toute vie en communauté n'opèrent plus», écrit en substance un des auteurs du dossier. «Naqd» (critique) est une publication bilingue dont les contributions portent sur des problèmes de société vécus dans la région du Maghreb et du Moyen-Orient. La rédaction intègre dans chaque numéro des articles portant sur un thème dominant.

R. N.

Campagne électorale à Tizi Ouzou

Seuls 20% des activités programmées ont eu lieu

portant sur la manière avec laquelle la revue dans sa note reconnaissant qu'il y a eu à déplorer l'affichage sauvage et illégal pour lequel les responsables des partis concernés ont été interpellés afin d'y mettre fin, mais en vain. Au chapitre des réclamations des participants aux locales, Fatah Ouareth a fait état de dépôt de quatre plaintes de la part des candidats, soulignant que la HIISE s'est autosaisie pour rappeler à l'ordre les auteurs de tout dépassement prévu dans la loi électorale. A noter que durant la période de campagne électorale dans la wilaya de Tizi Ouzou on avait relevé des actes de saccage de locaux de deux partis politiques, à savoir le Rassemblement national démocratique (RND) à Mekla et le Front des forces socialistes (FFS) à Tizi

la revue dans sa note reconnaissant qu'il y a eu à déplorer l'affichage sauvage et illégal pour lequel les responsables des partis concernés ont été interpellés afin d'y mettre fin, mais en vain. Au chapitre des réclamations des participants aux locales, Fatah Ouareth a fait état de dépôt de quatre plaintes de la part des candidats, soulignant que la HIISE s'est autosaisie pour rappeler à l'ordre les auteurs de tout dépassement prévu dans la loi électorale. A noter que durant la période de campagne électorale dans la wilaya de Tizi Ouzou on avait relevé des actes de saccage de locaux de deux partis politiques, à savoir le Rassemblement national démocratique (RND) à Mekla et le Front des forces socialistes (FFS) à Tizi

N'Tlatha, ou encore cet acte de sabotage contre le bus qui transportait les candidats de la liste indépendante «Tagmats» pour la commune de Tizi-Ouzou en procédant à la crevaisson volontaire de ses quatre pneus. A noter qu'à Tizi Ouzou, les 713 670 électeurs inscrits sur le fichier électoral sont appelés à accomplir leur devoir de vote et choisir leurs représentants parmi les 11 listes pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et 345 listes pour les 67 Assemblées populaires communales (APC). Le nombre de centres de vote est de 685, englobant 1 375 bureaux qui seront encadrés par 22 675 fonctionnaires.

Hamid Messir

L'urne parlera jeudi

Le silence électoral entre en vigueur à Béjaïa

La campagne électorale pour les élections locales du 23 novembre a pris fin avant-hier à minuit. Les dernières heures de la campagne ont été très intenses pour les candidats : partisans ou indépendants. Ces derniers ont intensifié leurs rencontres et meetings pour tenter de convaincre les plus réticents et les abstentionnistes d'aller voter pour eux, avant d'entrer dans le silence comme l'exige le code électoral jusqu'à la proclamation des résultats des listes majoritaires jeudi soir pour laisser ensuite éclater leur joie. Si on devait

dresser un bilan de cette campagne, on peut dire qu'elle a été moyenne en termes de présence du public aux rencontres des candidats et parfois faible surtout pour les candidats qui entrent en lice pour la première fois. Sur les dépassements, le président de la Commission indépendante de surveillance des élections, Saïd Amior, n'a pas relevé de graves dépassements sinon quelques recours, rappels à l'ordre et remarques à certains candidats. Il a souligné que les lieux d'affichage ont été respectés par les candi-

dates surtout dans les grands boulevards et un peu moins dans les petites ruelles. Le silence électoral est imposé par l'article 174 du code électoral. Il faut noter que ces élections sont une équation à plusieurs inconnues. Il faut attendre le jour «J» et la proclamation des résultats pour bien comprendre la nouvelle reconfiguration de la scène politique locale. Par ailleurs, il faut rappeler que le vote aura lieu dans 1 258 bureaux et 569 centres. Le corps électoral de la wilaya est d'un peu plus de 569 000 électeurs inscrits. **Hocine Cherfa**

Avant de rejoindre Beyrouth pour la fête nationale

Saad Hariri rencontre aujourd'hui Sissi au Caire

■ Saad Hariri, Premier ministre libanais, fera escale aujourd'hui au Caire pour rencontrer le président Abdel Fattah al-Sissi avant de retourner dans son pays, plongé dans une crise politique née depuis l'annonce surprise de sa démission faite il y a deux semaines à partir de Riyad, en Arabie saoudite, et qui aura suscité maintes interrogations, notamment sur sa liberté de mouvement.

Par Lynda Naili

Dans un climat politique de plus en plus sombre, c'est demain que Saad Hariri, Premier ministre libanais, devra rentrer dans son pays, après un séjour de deux semaines entouré d'ambiguïté en Arabie saoudite, et une visite en France où il a rencontré le Président Emmanuel Macron à l'Élysée. Mais avant de regagner le Liban, depuis Paris où il se trouve actuellement, Saad Hariri, via son compte twitter, a annoncé dans la soirée d'avant-hier qu'il «effectue une visite mardi (aujourd'hui) en Egypte pour rencontrer le président de la République, l'ami Abdel Fattah al-Sissi». Sur ce déplacement au Caire, une source proche de Saad Hariri, citée par l'AFP, dira que «le but est de poursuivre la série de consultations arabes et internationales au sujet du Liban». Aussi, est-il attendu que les discussions avec le président égyptien soient des plus importantes en raison, d'une part, de l'adoption par la Ligue arabe, il y a deux jours, d'un communiqué qualifiant le Hezbollah d'organisation terroriste et, d'autre part, des tensions qui règnent entre le Caire, Riyad et Téhéran. Dans ce contexte miné, hier, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a appelé à Beyrouth à «préserver» le Liban des «conflits régionaux», au moment où le pays traverse une grave crise politique déclenchée par la démission du Premier ministre Saad Hariri. «Les pays arabes comprennent la situation au Liban et veulent le préserver



PH/D. R.

(...) de toute dissension», a indiqué Aboul Gheit, chef de l'organisation panarabe à son arrivée à Beyrouth, où il devait rencontrer le président libanais Michel Aoun ainsi que le président du Parlement Nabih Berri, selon l'agence de presse libanaise ANI.

Hariri exprimera demain à Beyrouth «sa position sur tous les sujets»

Par ailleurs, après Le Caire, Saad Hariri est attendu aujourd'hui, mercredi 22 novembre, à Beyrouth, jour de fête nationale du Liban, au cours de laquelle il a promis de s'exprimer sur sa démission annoncée le 4 novembre à partir de Riyad et qui aura pris de court l'ensemble de la classe politique libanaise, y compris ses conseillers. Il a également fait savoir qu'à son retour

il s'exprimera sur la situation politique qui prévaut dans son pays. «Je participerai à la célébration de notre indépendance et c'est là-bas que je ferai savoir ma position sur tous les sujets», a-t-il en effet déclaré samedi dernier à Paris, à sa sortie d'un entretien avec Emmanuel Macron. Ce qui laisse prévoir, selon les observateurs, trois scénarios : à savoir que le Premier ministre démissionnaire maintient sa démission et annonce à l'occasion son retrait de la vie politique, ou alors il accepte de prendre la tête d'un nouveau gouvernement.

Faut-il rappeler que l'annonce de sa démission depuis la capitale saoudienne avait très rapidement été perçue comme un nouveau bras de fer entre Riyad et Téhéran. Le président libanais Michel Aoun avait accusé les Saoudiens de le retenir en «otage», ce que l'intéressé a

démenti. Dans un tweet, Saad Hariri a en effet assuré que son séjour à Riyad visait simplement «à mener des consultations concernant l'avenir du Liban et ses relations avec ses voisins arabes».

«Tout ce qui se dit (...) sur mon séjour (...) n'est que rumeurs». De son côté, la France a alors été médiatrice et le président Emmanuel Macron a invité à Paris Saad Hariri et sa famille afin de tenter de sortir de l'impasse, ceci tout en affirmant sa volonté de «contribuer à apaiser les tensions dans la région».

Même si la tension est aujourd'hui moins tendue au Liban, il reste que la crise politique demeure aiguë depuis l'annonce de la démission. Une démission que Saad Hariri n'a toujours pas présentée au président Aoun, ce qui a d'ailleurs fait l'objet de fortes spéculations.

L. N.

Djamel Kaouane :

La dignité de la presse «ne se conçoit pas sans la dignité du journaliste»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a souligné, hier à Alger, que «la dignité de la presse ne se conçoit pas sans la dignité du journaliste» et tout problème doit être posé de manière «sérieuse et honnête».

«La dignité du journaliste est l'acte fondateur de la dignité de la presse, et le journaliste doit jouir de tous ses droits à travers, notamment, une rémunération décente, une couverture sociale, une formation, et une évolution de carrière», a affirmé M. Kaouane dans un point de presse tenu en marge de l'inauguration du nouveau siège de l'agence «Anep-Messagerie Express» à

Ouled-Fayet. Evoquant, à cette occasion, le cas du quotidien arabophone *El-Fadjr*, il a indiqué qu'un collectif de soutien à ce journal avait été reçu dimanche au niveau du ministère de la Communication où il a laissé une plate-forme relative à la situation actuelle du journal.

Il a précisé, à cet égard, que «le problème du quotidien *El-Fadjr* est strictement économique».

Il a, notamment, fait savoir que ce journal «a bénéficié de 76 milliards de centimes en huit ans, et quatre milliards de centimes en sept mois durant l'année en cours». Le ministre de la Communication a ajouté que le

journal *El-Fadjr* «a une dette de près de dix milliards de centimes, et n'a payé qu'un mois de loyer en 13 ans à la Maison de la presse *Tahar-Djaout*, où il occupe un espace de plus de 200 mètres carrés».

Il a appelé, à ce propos, à «ne pas tromper l'opinion publique, et il faut poser les problèmes de façon sérieuse, honnête et professionnelle», faisant allusion au journal *El-Fadjr* pour lequel un sit-in de solidarité a été organisé hier à la Maison de la presse «Tahar-Djaout». Dénonçant ceux qui demandent où va l'argent de l'Anep, il a affirmé que celle-ci «sait bien où va son argent, et il faut plutôt s'interroger sur sa des-

tination finale une fois accordé», affirmant dans le même sillage, que «l'Anep ne détient pas le monopole et n'est pas un moyen de pression, au contraire c'est un moyen de soutien à la presse».

Par ailleurs, M. Kaouane a tenu à rendre hommage au Syndicat national des journalistes (SNJ) pour ses efforts visant à préserver la dignité des journalistes, citant, notamment, l'exemple du quotidien *La Tribune*, qui a cessé de paraître pour des raisons financières.

D'autre part, concernant le Fonds d'aide à la presse écrite, la création de l'Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe) et la mise à niveau des chaînes

LA QUESTION DU JOUR

Condamnation de pure forme de l'Iran

Suite de la page une

La main de l'Arabie saoudite a été plus visible, encore qu'elle n'ait pas été la seule, en Syrie que celle de l'Iran au Yémen, du moins jusqu'à ce missile houthi intercepté sur Riyad. Les Houthis avaient beau dire qu'il était de leur invention, sinon en totalité du moins en partie, on ne les a pas crus. Ce missile qui n'a causé aucun mal à d'une certaine façon constitué un tournant. L'Arabie saoudite en a pris prétexte pour porter la tension à son comble, convoquer en urgence une réunion de la Ligue arabe, et exiger de ses membres les plus récalcitrants qu'ils laissent tomber leurs préventions et s'alignent rigoureusement sur ses positions. Si l'on met de côté le Bahreïn et les Emirats, toujours plus royalistes que le roi, il n'y a pas un d'entre eux qui laissé à lui-même n'aurait pas préféré se montrer neutre dans cette affaire. Plus que tous peut-être Oman et l'Algérie, qui répugnent par tradition à ce genre d'alignement sur autrui, outre qu'ils aiment en général garder de bonnes relations avec l'Iran. Les deux ont semble-t-il approuvé le communiqué final condamnant l'Iran et caractérisant le Hezbollah comme une organisation terroriste, ce à quoi l'Algérie s'était déjà fermement opposée. Si elle a formulé des réserves, il n'en a pas été fait mention, à la différence de celles du Liban et de l'Irak. Cela dit, ce communiqué n'est pas une résolution du Conseil de sécurité ; il n'engage à rien. L'encre dont il a été écrit est celle de la complaisance à l'égard de l'Arabie saoudite. Un pays sunnite ne peut pas refuser au roi saoudien une condamnation qui ne l'engage à rien, à la limite peu importe contre qui. On condamne, puisqu'on ne peut faire autrement, mais en prenant les airs qu'il faut pour dire que justement on ne peut pas faire autrement. Le meilleur dans ce rôle a été le secrétaire général de la Ligue arabe, égyptien par définition, Ahmed Abou El Gheit, dont les mines ont su de bout en bout adoucir la dureté de ses propos à l'endroit des « agissements de l'Iran ». On ne savait pas qui croire, ses paroles catégoriques ou ses airs déboussés qui jurait avec elles.

M. H.

de télévision privées, il a précisé que le travail se poursuit normalement et tout sera annoncé au moment opportun. Par la même occasion, le ministre de la Communication s'est félicité du bon déroulement de la campagne électorale pour les locales de jeudi prochain, saluant le travail accompli par les différents médias, et leur professionnalisme dans la couverture de cette campagne, la qualifiant de «réussie».

APSA

Pour asseoir la stabilité de l'Algérie

Gaïd Salah souligne les hauts faits consentis par l'ANP

■ Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a souligné hier, lors de la visite de travail qu'il effectue à la 1^{re} Région militaire, «les hauts faits consentis» par l'Armée pour faire prévaloir «la sérénité et la stabilité» en Algérie.

Par Louiza Ait Ramdane



Gaïd Salah a mis l'accent sur «les grands efforts de développement et de modernisation fournis par l'Armée nationale populaire afin d'optimiser ses potentiels». «Une armée qui a su emprunter, en toute conscience

de l'ampleur de sa vocation et de l'importance de ses missions, cette démarche a engrangé, sur le terrain effectivement, de multiples acquis importants», a-t-il poursuivi. «Dans ce contexte précisément, que tout le monde sache que l'Algérie qui s'accroche toujours au bon vouloir d'Allah, qui s'attache aux valeurs de sa Glorieuse Révolution libé-

ratrice et qui ne cesse d'aspirer à réunir les éléments de sa force et de son omnipotence, mérite avec son peuple de s'enorgueillir des exploits de l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de libération nationale en termes de puissance et de développement», a souligné le général de Corps d'Armée. «Cette Armée authentique et de prin-

cipes n'aurait pu enregistrer ces résultats en matière de développement et de modernisation multiforme et dans la lutte antiterroriste, sans l'immuable attachement à la voie éclairée de ses vaillants ancêtres et à leurs valeurs et principes, sans la lecture et l'analyse rationnelles et perspicaces des tenants et des aboutissants des divers défis actuels, et sans la conscience des dimensions et des objectifs des futurs enjeux», a relevé le général Gaïd Salah. Le général de Corps d'Armée a par ailleurs rappelé les dispositifs pris dans le cadre de la sécurisation du déroulement des élections des APC et APW, que ce soit pour la participation des personnels militaires à ce scrutin à l'instar de leurs concitoyens, ou pour les mesures sécuritaires permettant au peuple algérien de voter en toute quiétude et sérénité. L'Algérie, a-t-il dit dans ce contexte «s'apprête, comme vous le savez tous, à entreprendre une autre étape importante des élections nationales, en l'occurrence les élections des Assemblées populaires communales et des wilayas, prévues le 23 novembre en cours». «A ce

propos et comme je l'avais souligné il y a quelques jours, lors de ma visite en 2^e Région militaire, il m'est opportun de rappeler, voire souligner encore une fois, que le devoir des personnels militaires, et des différents corps sécuritaires, envers cet important rendez-vous, est à double volet», a noté le général Gaïd Salah. «Le premier, a-t-il ajouté, se rapporte à la participation au suffrage, aux côtés de leurs frères concitoyens, conformément aux dispositions en vigueur et selon les principes de citoyenneté des éléments militaires, partant du fait qu'un bon citoyen, conscient, fidèle et loyal, est celui qui se remet continuellement en question, en s'interrogeant sur ce qu'il a pu apporter à la nation, avant de demander ce que cette dernière lui a apporté». Quant au deuxième, a-t-il observé, «il consiste à veiller, pendant toutes les étapes de cette opération électorale, à garantir un climat de sécurité et un environnement stable, et à réunir toutes les conditions adéquates permettant à nos frères concitoyens, de s'acquitter de leur devoir national, en toute liberté, quiétude et sérénité». L. A. R.

Selon son P-dg, Mohamed Arkab

Sonelgaz a récupéré 20% des créances impayées en trois mois

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a pu recouvrer, durant les trois derniers mois, près de 20% des créances impayées auprès de ses clients publics et privés, a indiqué dimanche à Alger son P-dg, Mohamed Arkab.

«Nous avons réussi, durant les trois derniers mois, à recouvrer près de 20% de nos créances, dont le montant global avoisinait les 70 milliards de dinars, auprès de nos clients publics et privés», a déclaré M. Arkab à la presse en marge d'une réunion avec les cadres de cette société.

«Le plan d'action de recouvrement de nos créances est sur une très bonne voie et nous avons obtenu des résultats palpables», a-t-il ajouté. S'agissant des clients publics (administrations, entreprises...), le même

responsable a précisé que le groupe avait établi un échéancier avec cette catégorie d'abonnés pour le paiement de leurs dettes vis-à-vis de Sonelgaz. A

travers les 48 wilayas, a-t-il fait savoir, les walis accompagnent Sonelgaz dans son plan d'action pour «la réussite de cette opération étalée sur plusieurs

années». Selon un bilan présenté à cette rencontre, le Groupe Sonelgaz a bouclé l'année 2016 avec un montant de créances impayées par les clients de 54,6

milliards de dinars, alors que les prévisions de 2017 tablent sur un chiffre de 49,1 milliards de dinars.

Atek N.

Tlemcen

Diversification de l'offre touristique

Des trois scénarios proposés d'par le bureau d'études URBACO de Constantine, la commission spéciale de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tlemcen a choisi celui visant la diversification de l'offre touristique à travers la wilaya, a-t-on appris, lundi, de cette instance élue. Ce scénario propose, également, la mise en place de formes nouvelles de tourisme, à l'instar du tourisme écologique, de loisirs, de la chasse, du sport, de la découverte et enfin, des affaires et congrès,

précise-t-on. Cette proposition a été approuvée par l'APW lors de sa dernière session dans le cadre de l'étude du plan d'orientation pour l'aménagement touristique de la wilaya. Ce choix étant fixé par les spécificités touristiques de la wilaya, a-t-on encore ajouté. Les deux autres scénarios privilégiaient le développement et la modernisation des structures touristiques de la wilaya, pour le premier, et la création de pôles d'excellence touristiques, pour le second. Cette étude étant passée par

cinq phases, dont la première a débuté en juin 2013 et la cinquième, en juillet 2017, pour proposer, dans les détails, des programmes et projets susceptibles de booster le secteur en concrétisant cette stratégie de diversification à l'horizon 2030, fait-on savoir. Parmi les dynamiques appelées à concourir dans l'exécution de la stratégie de diversification, il est prévu de faire de Tlemcen une destination touristique, structurer le secteur touristique en quatre pôles, à savoir, la côte, les monts des Traras, les

plaines intérieures et la steppe, ainsi que l'élaboration d'un plan qualité-tourisme. Cette dernière dynamique exigeant la mise à niveau des infrastructures, le renforcement des capacités d'hébergement et l'amélioration des services touristiques. Plusieurs sources de financement seront mises à profit pour la concrétisation de cette stratégie, annonce-t-on, citant, entre autres, les programmes centralisés, PSD, PCD, Calpiref, l'investissement direct extérieur et les banques. K. L.

Au profit des officiers de la Protection civile

Sessions de formation en communication en situation de crise

Une soixantaine d'exposants prennent part à la 5e édition du Salon de l'immobilier, du logement, et maisons intelligentes «Elogia», jumelé avec le Salon «Home design», ouvert lundi matin au Centre des conventions Ahmed-Benahmed d'Oran. Organisée par l'Agence de communication «Up Concept Design», cette manifestation, s'étalant jusqu'au 25 novembre prochain, regroupe environ 55 exposants nationaux mais aussi de France, d'Italie, de Belgique, de Turquie, d'Espagne, du Portugal et de Chine, venus pour participer à ces deux manifestations, destinées exclusivement au marché de l'habitat de luxe et de haut stan-

ding. Ces deux salons jumelés représentent des opportunités pour faire connaître les nouveautés dans le secteur et promouvoir le partenariat et la mise en relation d'affaires dans le domaine de l'habitat et de la décoration, a précisé à l'APS l'organisateur du Salon, Akram Sidi Yakhlef. Dans cette édition, des projets de logement avec une touche de modernité sont exposés, tels les logements écologiques et modernes, équipés de solutions intelligentes comme l'économie d'énergie et la domotique, un ensemble des techniques de l'électronique, de physique du bâtiment, d'automatisme, de l'informatique et des télécommu-

nications utilisées dans les bâtiments, des solutions qui s'adaptent parfaitement avec l'environnement, a noté le même source. Le premier Salon «Elogia» regroupe les professionnels de l'immobilier, du logement et de l'habitat moderne et fonctionnel, mais aussi des promoteurs immobiliers désirant s'investir dans le bâtiment intelligent, alors que le salon «Home Design» ceux activant dans l'ameublement, l'hôtellerie et la décoration des maisons modernes. Le respect de l'environnement est la particularité du Salon «Elogia», qui permettra de présenter les différentes techniques en matière d'habitat écologique,

tels que le recyclage de l'eau, les panneaux solaires et le chauffage du sol, a-t-on souligné de même source. Le Salon se veut une démonstration de solutions efficaces qui ont fait leurs preuves dans le monde et qui sont, soit déjà introduites en Algérie mais encore méconnues, soit en attente d'adaptation au contexte professionnel national. «Home Design», qui est aussi à sa 5e édition, propose également une offre complète pour toutes les nouveautés consacrées à la décoration, la rénovation et l'aménagement pour l'intérieur et l'extérieur de l'habitat, a-t-il encore précisé. (APS)

Sur les 10 premiers mois de l'année

Commerce extérieur : le déficit en nette baisse

■ Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 9,5 milliards de dollars sur les dix premiers mois de 2017 contre un déficit de 14,4 milliards de dollars sur la même période de 2016, soit une baisse de 4,9 milliards de dollars correspondant à un recul de près de 34%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par Salem K.

Les exportations ont nettement augmenté à 28,67 milliards de dollars (mds usd) sur les 10 premiers mois de l'année 2017 contre 24,5 mds usd sur la même période de 2016 (+17,1%), en hausse de près de 4,2 mds usd, selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les importations, elles ont baissé, mais à un très faible rythme, en s'établissant à 38,18 mds usd contre 38,88 mds usd (-1,8%), en baisse de 700 millions de dollars, précise la même source. Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 75% contre 63% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures continuent de représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (94,8% du volume global des exportations) en s'établissant à 27,18 mds usd contre 23,04 mds usd sur la même période de 2016, soit une hausse de 4,14 mds usd correspondant à une augmentation de près de 18%, dans le sillage d'un redressement des cours mondiaux de pétrole. Demeurant toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 1,49 mds usd, soit une hausse de 3,4% par rapport à la même période 2016. Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 1,05 mds usd (contre 1,07



PHOTO: R.

mds usd), des biens alimentaires avec 301 millions usd (contre 246 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 64 millions usd (contre 38 millions usd), des produits bruts avec 59 millions usd (contre 71 millions usd), des biens de consommation non alimentaires avec 16 millions usd (contre 17 millions usd) et des biens d'équipements agricoles avec 0,15 million usd (contre 0,05 million usd).

Hausse des importations des produits alimentaires et des carburants

Pour ce qui est des importations, il est constaté que les produits ayant connu une augmentation de la facture sont les produits alimentaires, les produits énergie et lubrifiants, les biens d'équipement agricoles et les demi-produits. Ainsi, les produits alimentaires ont été importés pour 7,12 mds usd sur les 10 premiers mois de 2017 contre 6,81 mds usd sur la même période de 2016 (+4,5%), les demi-produits pour 9,07 mds usd contre 8,86 mds usd (+2,4%), les produits énergie et lubrifiants (carburants notamment) pour 1,5 mds usd contre 1,03 mds usd (+44,06%) et les biens

d'équipement agricoles pour 508 millions usd contre 403 millions usd (+26,05%). Par contre, des baisses d'importations, quoique légères, ont été enregistrées pour les biens d'équipements industriels en s'établissant à 11,72 mds usd contre 12,67 mds usd (-7,5%), les biens de consommation non alimentaires avec 7,04 mds usd contre 7,84 mds usd (-10,15%) et les produits bruts à 1,22 mds usd contre 1,25 mds usd (-2,4%). En termes de mode de financement des importations, sur les 38,18 mds usd des biens importés durant les dix premiers mois de 2017, un montant global de 23,24 mds usd a été payé par cash (60,88% des importations globales). Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 13,56 mds usd (35,52% des importations), tandis que les comptes en devises propres ont été utilisés pour des importations de 6 millions usd (0,02%). Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement à près de 1,37 mds usd (3,6% des importations). Concernant les partenaires commerciaux, il est relevé que les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des dix premiers mois de 2017, ont été l'Italie avec 4,62 mds usd (16,12% des exportations glo-

bales algériennes), suivie de la France avec 3,44 mds usd (12,02%), de l'Espagne avec 3,14 mds usd (10,97%), des Etats-Unis avec 2,64 mds usd (9,22%) et du Brésil avec 1,72 mds usd (6,01%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore

venue en tête avec 7,29 mds usd (19,11% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,47 mds usd (9,1%), de l'Italie avec 3,04 mds usd (7,9%), de l'Espagne avec 2,56 mds usd (6,7%) et de l'Allemagne avec 2,54 mds usd (6,65%).

S. K./APS

Les principaux clients de l'Algérie sur les 10 premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les 10 premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des exportations algériennes vers ces pays par rapport à la même période de 2016. Ces principaux pays clients ont été destinataires de plus de 86% des exportations globales algériennes sur les 10 premiers mois de 2017. (Source : Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes-Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
- Italie	4.623	+ 7,9%
- France	3.446	+14,1%
- Espagne	3.145	-2,3%
- USA	2.644	-9,7%
- Brésil	1.723	+29,6%
- Pays-Bas	1.639	+32,9%
- Turquie	1.563	+45,1%
- Gde-Bretagne	1.420	+47,6%
- Belgique	751	-8,6%
- Inde	744	+54,7%
- Portugal	714	+2,3%
- Tunisie	651	+22,6%
- Chine	601	+104,4%
- Canada	590	-49,3%
- Corée du Sud	427	

Pétrole

Le Brent ouvre la semaine à plus de 62 dollars

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens dans un marché renouant avec la prudence, alors que l'avenir de l'accord de réduction de la production sera au menu de la réunion de l'Opep fin novembre. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 62,24 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 48 cents par rapport à la clôture de

vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier, dont c'est le dernier jour de cotation, cédait 14 cents à 56,41 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient effacé une partie de leurs pertes de la semaine vendredi, s'inscrivaient à nouveau en baisse lundi. L'attention du marché se focalise sur l'accord de limitation de la production, qui lie

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres producteurs, dont la Russie, pour rééquilibrer le marché mondial et faire remonter les prix. Cet accord, qui a commencé début 2017 et a été renouvelé une fois jusqu'à fin mars 2018, pourrait être allongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de l'Opep et de ses partenaires qui se tiendra le 30 novembre à Vienne. «Les prix du pétrole devraient rester soutenus au moins jusqu'à

la réunion de l'Opep, en partie, car de nombreux investisseurs financiers parient sur un renouvellement des limitations de production», ont estimé des analystes. «Il est généralement admis que l'Opep et ses dix partenaires renouvelleront l'accord, même si la Russie préfère rester plus prudente», a estimé un analyste. Les marchés ont également pris connaissance vendredi après la clôture européenne des données de l'entreprise pri-

vée Baker Hughes, qui décompte le nombre de puits actifs aux Etats-Unis, ce qui donne un indice précieux sur la production américaine à moyen terme. «Le nombre de puits actifs est resté inchangé à 738 la semaine dernière après avoir nettement grimpé la semaine précédente. Les prix élevés du pétrole pourraient entraîner une reprise des forages dans les prochaines semaines», ont expliqué des analystes.

Satyf A.

Perspective

Biskra deviendra un pôle de production de l'électricité à l'horizon 2023

■ Biskra deviendra à l'horizon 2023 un pôle de production de l'électricité à la faveur de trois nouveaux projets géants qui y seront projetés, a affirmé dimanche à Biskra le P-DG du groupe Sonelgaz, Mohamed Argab.



Par Dalil Y.

Lors d'une séance de travail tenue à l'école régionale des sports olympiques en présence des cadres du groupe, le responsable de Sonelgaz a indiqué qu'outre la centrale de la commune d'Oumèche qui produira 400 mégawatts, une nouvelle

centrale d'une capacité de 1 400 mégawatts sera érigée d'ici à 2020 et une troisième d'une même capacité vers 2023.

Ces trois centrales feront de Biskra le plus important pôle de production d'énergie électrique dans le pays, a assuré M. Argab.

Ces projets inscrits à travers la wilaya viennent accompagner la dynamique de développe-

ment que connaît la région et couvrir la demande en croissance notamment de la part des investisseurs dans les secteurs industriel et agricole outre la consommation des ménages, a ajouté ce responsable.

Le P-DG de Sonelgaz a souligné que par souci de promotion du service public assuré aux citoyens, des bureaux ont été

mis à la disposition des clients pour leur proposer les informations nécessaires sur les produits du groupe et les conseils liés à la rationalisation de la consommation énergétique.

Auparavant, le P-DG de Sonelgaz a inspecté les chantiers des trois centrales électriques dans la région d'Echchouka dans la commune d'Oumèche située à 70 km à l'extrême Sud de la wilaya de Biskra ainsi que le projet d'un centre transformateur à l'Ouest de la wilaya.

Réalisation «en 2018» de 160 km de réseau électrique

Un réseau électrique long de 159 km «sera réalisé en 2018» dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris dimanche auprès de la société de la distribution d'électricité et du gaz (SDE).

«Toutes les procédures techniques liées à la concrétisation de cette opération ont été achevées», a précisé à l'APS le chargé de communication et d'information au sein de cette société, Abderraouf Bekhoucha.

Pas moins de 41 transformateurs électriques, répartis sur l'ensemble des communes de la capitale des Ziban seront installés dans le cadre de cette opération, a-t-on encore noté détaillant que la wilaya de Biskra avait bénéficié aussi de deux

autres projets d'envergure portant réalisation de deux centrales électriques dans la zone d'Oummache, d'une capacité de 1 400 et 400 mégawatts.

La wilaya de Biskra dispose actuellement d'un réseau électrique long de 97 000 km et de 5 648 transformateurs électriques affectés au bénéfice de 200 000 abonnés, selon les statistiques établies par la SDE-Biskra.

Les réalisations attendues dans le cadre de l'extension du réseau électrique visent, a-t-on soutenu à "améliorer la qualité des services et à mettre fin aux coupures du courant électrique", a indiqué M. Bekhoucha, ajoutant que tous les projets programmés «seront réceptionnés avant le début de la saison d'été prochaine».

D. Y./APS

Adrar Protestation pour la promotion des œuvres universitaires

DES DIZAINES d'étudiants ont observé dimanche un sit-in devant le siège de la direction des œuvres universitaires de la wilaya d'Adrar pour revendiquer l'amélioration des prestations universitaires, a-t-on constaté.

Affiliés à l'organisation «Alliance pour le renouveau étudiantin», les protestataires ont soulevé des revendications portant sur la «promotion des activités sportives, la couverture sanitaire, la disponibilité d'ambulations au sein des cités universitaires, l'organisation du transport universitaire et la desserte des ksour limitrophes à la ville d'Adrar», lit-on dans une motion de revendications, dont une copie a été remise à l'APS.

Ils réclament également le règlement du problème de la surcharge des résidences universitaires, l'entretien des espaces verts au sein des cités et l'association des représentants d'étudiants dans le traitement des préoccupations soulevées.

Le directeur des œuvres universitaires de la wilaya d'Adrar, Cherif Seddiki, a, de son côté, indiqué à l'APS que «les services de la direction des œuvres universitaires s'emploient à prendre en charge, d'une bonne manière, les résidents», ajoutant que «les canaux de dialogue demeurent ouverts avec le partenaire social pour examiner les questions liées à la prise en charge des étudiants en matière d'hébergement, de restauration et de transport».

R. R.

El Tarf

Hausse du volume des eaux du barrage Chafia

Le volume des eaux du barrage Chafia (El Tarf) principal ouvrage hydraulique qui alimente les wilayas d'Annaba et d'El Tarf, a été augmenté à 38 millions m³, à la faveur des récentes précipitations enregistrées dans cette région, a indiqué dimanche le directeur des ressources en eaux (DRE) Zoubir Boulehal. La quantité des eaux collectées permettra «la réexportation de ce barrage, selon le système habituel destiné à l'exploitation des ouvrages hydrauliques», a précisé le même responsable rappelant que depuis septembre dernier les eaux du barrage Chafia sont exploitées par le biais d'un système exceptionnel, celui de l'utilisation des ouvertures de ses couches inférieures, suite à la baisse considérable de volume

d'eau emmagasiné. M. Boulehal a également souligné que le volume de cet ouvrage hydraulique d'une capacité de stockage de 160 millions m³ avait atteint moins de 12 millions m³ avant le début de la saison des pluies. Il a détaillé que «cette nouvelle donne» permettra de mettre fin «progressivement» au problème de perturbation en alimentation en eau potable (AEP) dans les wilayas d'El Tarf et Annaba qui perdure depuis plus de 3 mois et qui a nécessité, selon la même source, la prise de plusieurs mesures dont un programme d'urgence pour alimenter en AEP les deux villes. «Une amélioration qualitative dans la distribution d'eau potable est prévue à la fin du premier semestre de l'année prochaine dans la wilaya

d'Annaba, à la faveur de la concrétisation de ce plan d'urgence», a-t-on souligné précisant que ce plan englobe, entre autres, la création de 32 puits et la mise à niveau de 7 autres anciens répartis sur les communes de la wilaya en plus de la réparation des fuites et le dédoublement de la conduite de transfert des eaux depuis le barrage de Meksa (El Tarf) dont sa capacité dépasse 40 millions m³, sur une distance de 22 km. Un total de 120 000 m³ est mobilisé quotidiennement dans la wilaya d'Annaba pour l'alimentation en eau potable des habitants de cette région et du complexe sidérurgique d'El Hadjar, ont signalé les responsables de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Amine H.

Jijel

Attribution de 530 décisions d'aides financières pour l'habitat rural

Un quota de 530 décisions d'aides financières destinées à l'habitat rural dans 22 communes de la wilaya de Jijel a été attribué dimanche lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local.

Ce quota fait partie d'un programme global de 1 000 aides qui «seront attribuées incessamment», a précisé le wali, Bachir Far, lors de cette cérémonie

tenue à la cité administrative.

Il a, à cette occasion, rappelé que depuis 2002, la wilaya de Jijel a attribué pas moins de 26 020 aides financières à l'habitat rural dont 23 838 segments du genre ont été achevés, 1 130 en cours de réalisation, alors que 52 habitations de la même formule n'ont pas été encore lancés en travaux.

Le chef de l'exécutif local a

estimé que «ces chiffres expriment les efforts consentis par les pouvoirs publics pour juguler le problème de logement, d'une part, et contribuer au retour des populations des régions montagneuses vers leur patelin d'origine, d'autre part».

Au cours de cette cérémonie, un quota de 110 logements publics locatifs (LPL) implantés dans la commune d'Ouled Yahia

Khedrouche, dans la wilaya de Jijel, a été attribué également à ses bénéficiaires.

Selon les services de la wilaya, 3 133 logements LPL ont été distribués depuis le début de l'année en cours à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

Akli Y.



Maroc

Des dizaines de morts et blessés dans une bousculade lors d'une distribution d'aide



Par Kamélia G.

Au moins 17 personnes, dont la plupart sont des femmes, ont été tuées et quelque 38

autres blessées dimanche dans une bousculade lors de la distribution d'aide alimentaire, dans la région d'Essaouira (ouest du Maroc), ont annoncé dimanche les médias marocains, citant des

sources officielles.

«Les victimes sont 14 femmes et 3 enfants à avoir laissé la vie dans cet incident. Le bilan est encore appelé à augmenter, de nombreuses personnes étant

■ Un mécène s'apprêtait à distribuer des denrées alimentaires à la population de cette commune quand il a été littéralement submergé par la foule. Quelque 800 personnes se sont précipitées devant l'échoppe servant de point de distribution.

toujours entre la vie la mort à l'hôpital d'Essaouira», selon les mêmes sources.

Le drame a eu lieu dans la localité de Sidi Boualam (environ 60 km au nord-est d'Essaouira).

Selon les médias locaux, l'aide était destinée à des familles dans le besoin dans la commune rurale de Boualam, région d'Essaouira. Un mécène, dénommé El Hadidi, s'apprêtait à distribuer des denrées alimentaires à la population de cette commune quand il a été littéralement submergé par la foule.

Quelque 800 personnes se sont précipitées devant l'échoppe servant de point de distribu-

tion. Face au manque d'organisation et de canalisation de la foule, une bousculade a eu lieu, selon la même source.

K. G.

Niger Niamey convoque l'ambassadeur de Libye à propos de l'esclavage des migrants africains

LE NIGER a convoqué dimanche l'ambassadeur de Libye à Niamey pour faire part de «l'indignation du président Issoufou sur la vente de migrants africains comme esclaves en Libye», a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Ibrahim Yacoubou.

M. Yacoubou a ajouté, sur son compte Twitter, avoir notifié au diplomate libyen que «tout doit être mis en œuvre pour faire cesser cette ignominie» dont les «auteurs» doivent être «sanctionnés». Le président nigérien Mahamadou Issoufou, qui s'était déjà «indigné» jeudi de la vente aux enchères de migrants-esclaves en Libye, a demandé à ce que le sujet soit mis à l'ordre du jour du sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne prévu les 29 et 30 novembre à Abidjan.

«La vente aux enchères de migrants comme esclaves en Libye m'indigne profondément. J'en appelle aux autorités libyennes et aux organisations internationales, afin que tout soit mis en œuvre pour que cesse cette pratique d'un autre âge, que nous croyions à jamais révolue», s'est insurgé le président nigérien.

Plusieurs ONG nigériennes ont également condamné la vente de migrants en Libye, Etat voisin du Niger. Porte du Sahara, Agadez, plus grande ville du nord du Niger, est une plaque tournante du trafic d'êtres humains voulant gagner l'Europe via la Libye voisine. Le durcissement des mesures législatives et des contrôles sécuritaires aux frontières, avec l'aide de l'UE, ne semblent pas décourager migrants et passeurs. En début de semaine, un groupe de 25 migrants originaires d'Erythrée, d'Ethiopie et du Soudan et coincés en Libye dans une situation très vulnérable, sont arrivés à Niamey après avoir été évacués par l'ONU.

Ouali B.

Ould Salek :

«Le Maroc doit respecter ses frontières internationalement reconnues»

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a appelé le Maroc à respecter ses frontières internationalement reconnues et traiter avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et les pays voisins dans le cadre du respect mutuel et de la communauté de destin, insistant sur la nécessité pour l'occupation marocaine d'aller rapidement vers cette démarche.

Dans une déclaration publiée dimanche, Mohamed Ould Salek s'est félicité de la participation de la RASD au 5^e sommet du partenariat UA-UE prévu prochainement à Abidjan (Côte d'Ivoire), affirmant que c'est une «victoire stratégique pour l'Etat sahraoui».

Le chef de la diplomatie sahraouie estime que cet événement signifiait que «l'occupation militaire illégale par le Maroc des territoires du Sahara occidental était sans lende-

main et finira par le retrait total des forces d'occupation», ajoutant que cela «confirme que l'Etat sahraoui occupera la place qui lui sied au sein de l'ONU et de toutes les organisations et instances régionales et internationales».

M. Ould Salek s'est dit convaincu que la diplomatie marocaine a fini par comprendre que «ni la pression exercée par la France au niveau de l'UE, ni l'intervention indigne auprès du gouvernement du pays hôte du sommet du partenariat ni même l'influence des lobbies n'ont pu affaiblir la place de l'Etat sahraoui en tant que réalité nationale, régionale et internationale, jouissant d'un appui important sur le plan africain et international», rappelant que la communauté internationale ainsi que plusieurs organisations, organismes et instances ne reconnaissent pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occi-

dental y compris l'UE et ses pays membres.

Le responsable sahraoui a réaffirmé que la présence du Maroc ou son absence «n'empêchera pas le peuple sahraoui de recouvrer sa souveraineté ni la République sahraouie d'occuper sa place à l'ONU et de hisser son drapeau parmi ceux des autres nations devant le siège de l'Assemblée générale à New York, aux côtés du drapeau marocain comme c'est le cas aujourd'hui à Addis-Abeba, siège de l'UA».

M. Ould Salek a soutenu que les déclarations et les publications mensongères rapporté par «des médias corrompus ne peuvent cacher les défaites successives de la politique de l'occupation marocaine».

Lamine B.

Tunisie

Consultation nationale sur un projet de loi contre la discrimination raciale

Une consultation nationale consacrée à la discussion de la version finale du projet de la loi organique de lutte contre la discrimination raciale avant examen et approbation en Conseil des ministres sera organisée ce lundi à Tunis. La rencontre est initiée par le ministère des Relations avec les instances constitutionnelles et la société civile et des droits de l'homme en partenariat avec la société civile et le Haut Commissariat des droits de l'Homme, a précisé l'agence de presse tunisienne TAP.

Le projet de la loi organique de lutte contre la discrimination raciale comporte onze articles répartis en quatre chapitres : Dispositions générales, Prévention et protection, Sanctions et Commission nationale de lutte contre la discrimination raciale.

Selon le projet de loi, la Commission nationale de lutte contre la discrimination raciale est chargée de «proposer les politiques, les stratégies et les programmes d'action au niveau national pour lutter contre la discrimination raciale». Elle présente éga-

lement «les mécanismes d'exécution, de suivi et d'évaluation ainsi que les données statistiques sur ce sujet et les mesures permettant de combattre la discrimination raciale et de renforcer la sensibilisation quant à la gravité de cette question», selon la même source.

La 2^e semaine de la cuisine italienne a démarré hier

La 2^e édition de la semaine de la cuisine italienne en Tunisie se tient depuis hier jusqu'à dimanche prochain.

Initiée par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, cette manifestation consacrée à la gastronomie italienne a pour principal but la promotion des traditions culinaires et onéologiques en tant que «signes distinctifs de l'identité et de la culture italienne», a indiqué l'ambassade d'Italie à Tunis.

La Semaine sera inaugurée par un dîner préparé par le chef Elia Grillotti qui va concocter des spécialités de la ville de Rieti,

afin de soutenir les productions agroalimentaires du Latium, région qui a été frappée l'année dernière par un tremblement de terre ayant causé la mort à plusieurs personnes ainsi que des dégâts matériels, indique l'agence TAP.

Le programme comprend, entre autres, une autre soirée dédiée à la dégustation de plats typiques italiens et à la «dolce vita».

Une table ronde autour l'huile d'olive, un produit élémentaire dans l'industrie agroalimentaire italienne et tunisienne, ainsi qu'une conférence sur le régime méditerranéen, qui représente un véritable point de contact entre les traditions culinaires des deux pays, et une projection de la comédie «Pane e Tulipani», suivie d'un apéritif italien, seront aussi au menu.

Tout au long de la semaine, plusieurs restaurants à Tunis et à Sousse célèbreront l'art culinaire italien en proposant des tarifs spéciaux pour leurs menus de cuisine italienne.

Yanis F



Brexit

Les 27 se disputent les agences de l'UE qui vont quitter Londres

■ Les Européens vont tenter cette semaine de décider sans frictions où iront les agences de l'UE déménageant de Londres à cause du Brexit, lors d'un vote à Bruxelles que des diplomates comparent à l'imprévisible concours télévisé de l'Eurovision.

Par Rosa C.

C'est l'un des effets collatéraux du divorce avec le Royaume-Uni : l'Agence du médicament et l'Autorité bancaire européennes, installées dans le quartier d'affaires de Canary Wharf, vont devoir plier bagages avec leurs centaines d'employés et leurs familles.

Parmi les 27 États membres, les candidats se bousculent pour les accueillir et profiter des retombées économiques associées, au risque d'ébrécher l'unité que l'UE veut afficher depuis que les Britanniques ont annoncé leur départ de l'Union, prévu en 2019. En coulisses, « il y a eu des marchandages étonnants », selon une source diplomatique, les différents gouvernements tentant de s'assurer le soutien d'autres pays lors du vote de

cette semaine, en marge d'une réunion ministérielle. Au total, 19 villes ont été proposées pour accueillir l'Agence européenne du médicament (EMA), chargée avec ses près de 900 employés d'évaluer et de superviser les médicaments. Amsterdam, Bonn, Barcelone, Bratislava, Helsinki, Milan ou encore Lille figurent parmi les prétendants. La liste est moins longue pour l'Autorité bancaire européenne (EBA), connue pour les tests de résistance qu'elle mène sur les banques européennes. Huit candidats, dont Francfort, Paris et Luxembourg, postulent pour l'accueillir avec ses quelque 170 employés. Des villes comme Dublin, Bruxelles, Varsovie et Vienne sont candidates pour les deux agences. La Commission européenne a livré fin septembre une évaluation des candidatures, basée sur des critères comme

l'accessibilité des sites ou les perspectives d'emploi pour les conjoints. Mais elle s'est bien gardée de formuler des préférences et les États membres seront libres de voter comme ils l'entendent. Ceux qui présentent des candidats ont mené d'intenses campagnes de communication pour vanter les mérites de leurs villes postulantes. Peu d'éléments ont en revanche filtré sur les « marchandages » plus discrets entre capitales. Réagissant à des articles de presse, le gouvernement italien a démenti avoir proposé d'augmenter ses contingents militaires dans les pays baltes comme monnaie d'échange pour favoriser la candidature de Milan. « Je pense que l'équilibre géographique est important », a déclaré hier matin à Bruxelles le secrétaire d'État tchèque aux Affaires européennes Ales Chmelař. « Nous pensons qu'au moins une des agences devrait aller dans un État membre récent », a-t-il ajouté, reflétant le point de vue des pays d'Europe centrale ayant rejoint l'UE dans les années 2000. Les personnels des agences en question se sont inquiétés de leur côté de voir un candidat remporter la mise sur la base de négociations politiques. L'agence du médicament a ainsi prévenu dans un rapport qu'un mauvais choix pourrait se traduire par « un taux de rétention du



Ph. > D. R.

personnel très en-dessous de 30%», qui menacerait son fonctionnement. Aucun nom de ville n'est cité, mais selon des fuites dans la presse, Bratislava, Varsovie, Bucarest et Sofia feraient partie des villes les moins appréciées. Le bookmaker Ladbrokes donnait dimanche Bratislava et Milan favorites pour accueillir l'agence du médicament, et Francfort et Vienne pour l'agence bancaire. Mais le vote complexe qui a été prévu, à bulletin secret, rend les pronostics difficiles, voire impossibles selon les diplomates interrogés. Certains le comparent ironiquement au concours de chant télévisé de l'Eurovision, dont le vote final est devenu un rituel annuel à l'issue parfois surprenante.

Au premier tour, chaque pays disposera de six points pour chaque agence, dont trois à don-

ner à son premier choix, deux à son deuxième choix et un à son troisième choix.

Un candidat ne pourra l'emporter lors du premier round qu'à condition d'avoir été le premier choix d'au moins 14 pays. Sinon, un second tour aura lieu entre les trois candidats ayant eu le plus de points, voire un troisième tour, chacun avec des règles différentes.

Entre chaque tour, des pauses sont prévues, lors desquelles les ministres pourront consulter leur capitale.

« Les États membres se sont engagés à respecter le résultat du vote », a souligné une source européenne. « Ils sont face à leurs responsabilités, jamais une procédure n'aura été aussi claire et transparente, avec les mêmes chances pour tous », a-t-elle ajouté. R. C.



Points chauds

Départ

Par Fouzia Mahmoudi

Si Emmanuel Macron a réussi son parcours politique, passant en quelques mois seulement du poste de ministre de l'Économie, son premier poste gouvernemental, à celui de président de la République française, premier poste pour lequel il se soumettait au vote de ses concitoyens, cela n'est pas seulement dû à son talent ou la chance, mais bien à la malchance de François Fillon. En effet, celui-ci, candidat de la droite, était décrit par de nombreux observateurs politiques comme déjà vainqueur. Après tout, après le mandat catastrophique de François Hollande, la droite avait un boulevard devant elle. Mais quelques jours après la victoire de Fillon à la primaire de son parti, un scandale balaie sa campagne. L'affaire des emplois fictifs présumés de l'épouse de François Fillon et de deux de ses enfants discréditera totalement le candidat de la droite aux yeux de ses électeurs. Et son obstination à ne pas céder la place à un autre pour continuer la campagne présidentielle des Républicains finira de fermer la voie de l'Élysée à la droite. Aujourd'hui, huit mois après le soir du premier tour, auquel Fillon arrivera quatrième, il annonce son retrait définitif de la vie politique. Lors d'une intervention dimanche devant les militants de son micro-parti, Force républicaine, dont il a cédé la présidence à Bruno Retailleau, candidat malheureux à la présidentielle, il a estimé que « dans la défaite, le chef se retire sans chercher d'excuses ». « Je ne suis pas là pour régler des comptes ou remettre quelques pendules à l'heure... Je n'en ai ni le cœur, ni d'ailleurs le droit », a expliqué dimanche François Fillon devant quelque 500 partisans. « Dans la défaite, le chef se retire sans chercher d'excuses, et sans donner de leçons. C'est la règle que je me suis fixée », a-t-il poursuivi. Fillon avait choisi la convention de son micro-parti, Force républicaine, pour s'exprimer pour la première fois depuis avril dernier. Fillon à la suite de son discours a été longuement applaudi par ses troupes. Décrit comme « ému » par plusieurs participants, l'ancien Premier ministre, actuellement mis en examen, a reconnu que « la politique peut vous détruire », après avoir « dévoré cette vie qui, en réalité, n'en est pas vraiment une ». Fillon, 63 ans, qui a rejoint le privé en tant qu'associé d'une société de gestion d'actifs et d'investissement, a par ailleurs indiqué préparer les statuts d'une fondation « au secours des minorités, dont les chrétiens d'Orient ». Malheureusement, pour Les Républicains ce départ se fait trop tard, et si Fillon avait laissé sa place dès le début du scandale qui a ruiné sa campagne, la droite serait aujourd'hui, très probablement, au pouvoir. Reste à savoir comment la droite, en très mauvais état, réussira à se relever de cet épisode qui a marqué les électeurs et à reconstruire un parti en plein délitement.

F. M.

Israël

La droite et des internautes israéliens se déchaînent contre le président

Des politiciens de droite et des internautes israéliens se sont déchaînés hier contre le président Reuven Rivlin, lui-même de droite, après son refus de gracier un soldat condamné pour avoir achevé un assaillant palestinien blessé. Le rejet de la demande de grâce soumise par le soldat franco-israélien Elor Azaria est le dernier rebondissement en date d'une affaire qui divise Israël depuis des mois. La police a indiqué hier avoir ouvert une enquête après la diffusion sur internet d'un photomontage montrant le président coiffé d'un keffieh, le foulard traditionnel palestinien, suggérant ainsi qu'il était un traître. Une caricature de M. Rivlin tenant un drapeau palestinien a été postée sur sa page Facebook. Ces attaques ont rapidement suscité le parallèle avec le climat qui régnait avant la mort du Premier ministre Yitzhak Rabin en 1995 et la diffusion, avant son assassinat par un extrémiste juif, de photomontages le montrant également affublé d'un keffieh. Une récolte d'olives à laquelle M.

Rivlin devait prendre part hier avec des élèves juifs et arabes dans les jardins de la présidence à Jérusalem a été annulée. Elle a invoqué les conditions météorologiques... malgré le ciel bleu. M. Rivlin a rejeté dimanche la demande de grâce d'Elor Azaria. Membre d'une unité paramédicale, ce soldat de 21 ans avait été filmé le 24 mars 2016 par un militant pro-palestinien alors qu'il tirait une balle dans la tête d'Abdel Fattah al-Sharif à Hébron, en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par Israël. Le Palestinien venait d'attaquer des soldats au couteau. Blessé par balles par les soldats, il gisait au sol, quand Elor Azaria a commis son geste. La vidéo s'était propagée sur les réseaux sociaux. Au terme d'un procès ultramédiatisé, les juges avaient reconnu Elor Azaria coupable d'homicide volontaire et l'avaient condamné le 30 juillet à 18 mois de prison ferme. Il a été incarcéré le 9 août. Le chef d'état-major de l'armée a réduit sa peine de quatre mois en septembre. M. Rivlin a rejeté la

demande de grâce en faisant valoir qu'une nouvelle mesure de clémence porterait atteinte aux valeurs de l'armée israélienne, notamment celle de la « pureté des armes ». Dans un contexte d'occupation continue des Territoires palestiniens et de violences persistantes, l'affaire Azaria a dressé les Israéliens défendant le respect de valeurs morales par leur armée contre les tenants d'un soutien sans faille aux soldats confrontés aux attaques palestiniennes. Ces fractures sont apparues dans les commentaires sur la page Facebook de M. Rivlin. Si des messages haineux ont été postés, où revenait entre autres le mot « traître », de nombreux commentaires de soutien ont aussi afflué. « Tu as choisi d'être le président des terroristes palestiniens plutôt que celui des citoyens israéliens », a écrit un internaute. Mais un autre répondait : « Vous êtes la voix de la raison en Israël face à la folie sponsorisée par le gouvernement Netanyahu ».



Réforme du paysage culturel

Vers la création de studios cinéma dans le Sud

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé à Illizi que des studios cinématographiques allaient être créés prochainement au sud du pays pour promouvoir le cinéma algérien.



Par Adéla S.

« Le ministre de la Culture entend présenter au gouvernement un projet de création d'espaces dédiés à l'activité cinématographique à travers différentes régions du pays, dans le cadre de la réforme du paysage culturel, dont le cinéma », a affirmé le ministre, en marge de l'inspection de la bibliothèque principale publique «défunt Khemaies-Bakta» à Illizi.

«Le cinéma dans le sud du pays a un "goût spécial" et suscite l'intérêt de nombreux inves-

tisseurs étrangers», a estimé M. Mihoubi, ajoutant que «la création de pareils projets culturels dans la wilaya d'Illizi requiert moult moyens, installations, structures hôtelières, aéroports et autres espaces nécessaires, susceptibles de drainer les investisseurs concernés par l'industrie cinématographique dans cette région aux innombrables potentialités naturelles, dont des sites et décors fabuleux».

Selon M. Mihoubi, des actions de coordination sont entreprises avec les autorités locales des wilayas du Sud pour l'identification de terrains susceptibles de servir d'assiettes

pour ces studios et contribuer à la promotion du paysage cinématographique en Algérie.

La délégation ministérielle a entamé sa tournée dans la wilaya d'Illizi par l'inspection de la bibliothèque principale publique, en cours d'équipement pour un montant de plus de 118 millions DA.

Elle est conçue sur deux étages avec, au premier niveau, un bloc administratif, une salle d'exposition, des espaces d'animation et une salle d'internet, et au rez-de-chaussée des salles de lecture et autres servitudes.

Le ministre a appelé les responsables de cette structure cul-

turelle, qui constitue un important acquis pour les jeunes de la région, à prolonger les horaires d'ouverture après les heures de travail pour permettre aux travailleurs de bénéficier des prestations de cette bibliothèque.

Une instruction en ce sens sera donnée à l'ensemble des structures de lecture à travers le pays, a-t-il ajouté. «Il est nécessaire de coordonner avec les associations culturelles locales pour arrêter un programme à cette structure, en vue d'animer la scène culturelle dans cette wilaya», a soutenu M. Mihoubi, avant d'assurer de la mobilisation de tous les moyens par le ministère de la Culture pour dynamiser la scène culturelle dans cette région du Grand Sud du pays. Après s'être enquis de la bibliothèque du lycée «Mebarek-El-Mili» à Illizi, riche de quelque 20 100 ouvrages acquis à la faveur d'une convention entre les ministères de la Culture et de l'Education nationale, le ministre a estimé nécessaire de «renforcer le lectorat en milieu scolaire pour former une génération éprise de lecture pour développer ses capacités cognitives et ses connaissances».

Le ministre de la Culture a, lors d'une rencontre tenue au terme de sa tournée dans la wilaya, pris connaissance des activités des espaces d'exposition-vente de produits de l'ar-

tisanat.

Il a souligné que les parcs culturels revêtent un grand intérêt et qu'il appartient d'ouvrir un large débat sur le développement du territoire et des parcs culturels, et de rechercher de nouveaux mécanismes à même d'étendre les parcs culturels sans porter atteinte à la question du développement local.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Galery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Iot Bouchaoui 2, N° 325, Chéraga, Alger)

jusqu'au 25 novembre : «18^e Salon d'automne du petit format», avec la participation de 23 artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Catherine Rossi, Djazia Cherhri, Safia Zouli, H'ssien, Rachid Talbi, Adlène Djefal et Moussa Bourdine. La

galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

jusqu'au 30 novembre : Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.

Salle Cosmos de Ryad El Feth

Mardi 21 novembre : Projection des long-métrages *Le Monde Secret Des Emojis*, *Ça* et *Thor Ragnarok*

Jeudi 23 novembre : Projection des films *Lego Ninjago*, *Dunkerque* et *Thor Ragnarok*

Vendredi 24 novembre : Projection de *Lego Ninjago*, *Thor Ragnarok* et *Ça*

Salle Ibn Zeydoun de Riadh ElFeth (El-Madania, Alger)

Jeudi 30 novembre à 19h : Spectacle «Soufia» de Lila Borsali. Le spectacle sera totalement dédié aux chants et mélodies soufis. Entrée : 800 DA. Tickets disponibles.

Vendredi 8 décembre à 19h : Concert «En toute intimité» de Manel Gherbi. Entrée : 800 DA.

Librairie Soleil (35, rue Ibn-Khamis, Tlemcen)

Mercredi 22 novembre à partir de 15h :

Lynda Nawel Tebbani signera son roman *L'éloge de la perte* (éditions Média-Plus, 2017).

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 25 novembre : Exposition «Aurassia», de l'artiste Nouredine Taberha.

Annaba

Le musée d'Hippone récompense les lauréats du concours du «petit archéologue»

Le musée Hippone d'Annaba a récompensé les lauréats du concours «le petit archéologue», organisé au mois d'octobre dernier, lors d'une cérémonie organisée, samedi, sur le site archéologique d'Hippone à l'occasion de la clôture de l'atelier de formation dans le cadre du projet d'enseignement précoce au sein des musées algériens, a affirmé, dimanche, le directeur de ce musée, Amar Nouara.

Le premier prix a été décerné à Meriem Echaouachi, une collégienne faisant partie des participants à ce concours, qui a réalisé une toile de peinture antique, représentant le masque de Korgan et le site archéologique d'Hippone.

Ce concours, qui a vu la participation de 348 œuvres artistiques et créatives d'enfants des trois paliers de l'enseignement ainsi que

ceux aux besoins spécifiques, a porté sur plusieurs axes, notamment le dessin, les travaux manuels et l'expression écrite abordant des thèmes en relation avec les musées, les sites et les vestiges archéologiques en Algérie.

La cérémonie de remise des prix, marquée par la distribution de cadeaux d'encouragement aux participants, a vu la présence de plus de 1 000 enfants et parents, transformant le site d'Hippone en un musée à ciel ouvert dédié à la créativité des enfants dans divers domaines entre expositions culturelles et artistiques, chants, défilés de mode et d'habits traditionnels ainsi que des représentations théâtrales.

Cela, en plus d'activités éducatives sur la carte archéologique, des travaux de mosaïque, et ce, avec la participation des

musées de Cirta de Constantine et Djemila de Sétif.

Au total, 625 élèves, âgés entre 3 et 17 ans de la wilaya d'Annaba, ont bénéficié d'un atelier de formation d'une année portant sur les sites archéologiques, en vue de développer les capacités d'innovation chez les apprenants.

Cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre du projet de «l'enseignement précoce dans les musées algériens», lequel a été récompensé lors du concours mondial de créativité, organisé en 2016 par le département d'Etat des Affaires étrangères américain, où pas moins de 829 projets de 51 pays ont été proposés, a précisé le directeur du musée Hippone, promoteur du projet.

Hania G.

Ministère de la Communication-HCA

Veiller à ce que la langue arabe soit «indemne d'incorrections»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane et le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCA), Salah Belaid, ont convenu de l'importance de veiller à ce que la langue arabe de communication et d'information qui s'adresse «massivement» au citoyen algérien soit indemne d'«incorrections et de fautes courantes», a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de la Communication.

«Le ministre de la Communication autant que le président du HCA ont convenu de

l'importance de veiller à ce que cette langue de communication et d'information qui s'adresse massivement au citoyen algérien soit indemne d'incorrections et de fautes courantes», a précisé le ministre de la Communication, au terme de l'audience qu'a accordée M. Kaouane à M. Belaid.

La rencontre a porté sur la place de la langue arabe dans «les médias arabophones algériens ainsi que sur la perspective d'une collaboration du Haut Conseil de la langue arabe avec le ministère de la

Communication dans le sens de la mise à contribution de l'expertise de cette instance afin d'accompagner les médias nationaux dans l'effort d'amélioration de l'usage de la langue arabe», a ajouté la même source.

Il a été, à ce titre, envisagé des sessions de formation, en direction des journalistes, dont le calendrier sera fixé d'un commun accord entre le ministère de la Communication et le Haut Conseil de la langue arabe, a relevé la même source.

R. C.



Coup-franc direct

Charef devant un grand défi

Par Mahfoud M.

Le nouveau directeur des équipes nationales, Boualem Charef, a débuté son nouveau challenge avec ce premier stage de l'EN des moins de 21 ans qui a débuté au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Même si cette sélection n'a pas d'objectifs précis et ne disputera pas pour les moments des échéances claires, il faut dire que ce stage est très bénéfique pour ces jeunes qui devraient être l'avenir de la sélection A, et la relève à préparer dès maintenant. Charef a compris qu'il ne faut pas perdre de temps et se remettre au travail dès à présent car le temps presse et on ne peut pas laisser les choses se dégrader encore plus. L'Algérie a été absente pendant très longtemps des compétitions africaines de jeunes ce qui n'arrange nullement les affaires de notre balle ronde nationale qui devrait être présente régulièrement au-devant de la scène, surtout quand il s'agit de jeunes. On ne peut pas prétendre, en effet, vouloir faire la promotion de notre football si on n'aide pas à l'épanouissement de ces sélections. Il est clair que Charef aura un grand défi à relever en dépoussiérant ces sélections longtemps en veille, sachant que certaines de ses élections même pas d'entraîneur et ce, depuis de longues années.

M. M.

Championnat arabe jeunes de natation (100m dos) Bouhamidi remporte l'or, Balamane en bronze



côté, Moncef Balamane a obtenu la médaille de bronze du 100 m brasse (catégorie 16-18 ans). Balamane (16 ans, USM Alger) a réalisé un chrono de 2:22.31, derrière le Jordanien Amro Basil Al-Wir (2:19.61 - Or) et le Tunisien Adnen Beji (2:19.84 - Argent). L'ex-sociétaire du NR Dély Ibrahim remporte ainsi sa deuxième médaille du championnat, après avoir pris l'argent du 100m brasse avec un temps de 1:05.38, samedi.

LE NAGEUR algérien Mohamed Ryad Bouhamidi a remporté dimanche la médaille d'or du 100m dos (catégorie 14-15 ans), lors de la 4^e journée du 13^e Championnat arabe de natation (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire (Egypte). Bouhamidi (15 ans, USM Alger), a réalisé un temps de 58.29, devant le Libanais Ramy El Ghaziri (1:00.68) et l'Egyptien Ahmed Younis Naser (1:02.13). Le jeune Bouhamidi ajoute donc une deuxième médaille d'or à son escarcelle, après avoir obtenu le vermeil du 200m dos avec un chrono «prometteur» de 2:04.35. De son

L'Algérie prend part avec 38 athlètes au 13^e Championnat arabe de natation de jeunes catégories (benjamins, minimes, cadets et juniors/garçons et filles) avec la participation d'une dizaine de pays. La compétition, qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ) en Argentine, est dotée d'importantes primes pour les médaillés (un million et demi de dollars pour le champion contre 600 000 dollars pour le second, alors que les 3^e et 4^e toucheront 200 000 dollars chacun).

Championnat d'Afrique des clubs de basket-ball Le GSP se classe à la 6^e place

LE GS Pétroliers s'est contenté de la 6^e place du Championnat d'Afrique des clubs champions 2017 de basket-ball (dames) après sa défaite devant les Kenyans de Ports Authority (54-70), mi-temps : 22-29) en match de classement disputé dimanche à Luanda (Angola). Les scores des quarts-temps ont été comme suit : 14-10, 8-19, 13-25 et 19-16. En ouverture de cette journée, la formation de DC Motema Pembe (RD Congo) s'est classée 7^e en battant Equity Bank du Kenya (54-39). Le match de classement pour la 3^e place oppose en ce moment First Bank du Nigeria aux Angolaises d'InterClub (tenantes du titre) éliminées à la

surprise générale en demi-finale par Ferroviario de Maputo de Mozambique (62-71).

Le défenseur international algérien du Stade Rennais, Mehdi Zeffane, a signé ce week-end sa première apparition depuis décembre 2016 lors de la défaite concédée sur le terrain du RC Strasbourg (2-1), dans le cadre de la 13^e journée de Ligue 1 française de football. Le joueur algérien est entré en cours de jeu à la 83^e minute, en remplacement de son coéquipier Alfonso. La dernière apparition de

Ligue 1 (mise à jour/6^e journée) Enième report du big derby

La Ligue de football nationale a décidé d'un énième report du big derby algérois entre les deux frères ennemis, le Mouloudia d'Alger et l'USM Alger.
Par Mahfoud M.

Prévu ce mardi, 21 novembre, il aura lieu finalement le 28 novembre prochain à la même heure, soit à 17h45 au stade du 5-Juillet. La LFP expliquera que ce report est motivé par le déroulement des élections locales jeudi prochain, soulignant qu'elle a reçu des instructions claires pour le reporter car le contexte ne permet pas d'organiser un quelconque match à l'approche des élections. Il faut savoir que c'est la troisième fois que le report de ce match entre les deux clubs phares de la capitale algérienne est reporté. Cette rencontre, programmée pour la 6^e journée de la Ligue 1 Mobilis, avait d'abord été reportée en raison de la participation des deux formations aux compétitions africaines (Ligue des champions et Coupe de la Confédération africaine), avant que le report ne soit prononcé une seconde fois, en raison de l'indisponibilité du stade olympique qui était fermé pour permettre la pose d'une



USMA-MCA n'aura pas eu lieu aujourd'hui

nouvelle pelouse en gazon naturel vu que la première opération avait échoué, conduisant à la dégradation importante du terrain. Au terme de la 12^e journée, le MC Alger occupe la 4^e place avec 18 points pour 11 matchs joués, alors que l'USMA se trouve à la 12^e position avec 12 unités pour 9 rencontres. Ce report arrange plus les affaires des Rouge et Noir de l'USMA avec la situation difficile qu'ils traversent. Avec deux défaites consécutives qui l'éloigne de plus en plus de son objectif de jouer les premiers

rôles et de remporter le titre, l'USMA se devait de ressouder ses rangs pour tenter un retour en force. Avec le retour de Miloud Hamedi à la barre technique, il fallait lui laisser du temps pour mieux connaître le groupe, faire le nécessaire pour redresser la barre et réussir donc à remporter ce derby. Toutefois, le Doyen aussi a besoin des points de ce derby pour rester dans la course au podium.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (réserves/12^e journée) Le PAC prend les commandes

Le Paradou AC, vainqueur samedi en déplacement face à l'ES Sétif (2-0), s'est hissé en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football «réserves», au terme de la 12^e journée disputée le week-end.

L'Entente, tenant du titre, n'a pas résisté devant la furia des gars du Paradou, qui compte désormais un point d'avance sur les Sétifiens, ces derniers ont deux matchs en moins dont un à domicile face à l'USM Alger.

L'USMA s'est inclinée à domicile face à la JS Saoura (1-0) alors que la lanterne rouge du DRB Tadjenanet a encore une fois trebuché, cette fois-ci à Alger, face au MCA (4-2).

CR Belouizdad Rien ne va plus au Chabab

Le CR Belouizdad, tenu en échec samedi à domicile face à la lanterne rouge l'USM Blida (1-1), continue de manger son pain noir en alignant un neuvième match sans victoire, au terme de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputée le week-end. Le dernier succès du Chabab remonte à la 3^e journée lors du derby algérois face au MC Alger (2-0) disputé le 12 septembre dernier au stade du 20-Août 1955. Depuis, les coéquipiers de Sofiane Bouchar ont enchaîné les contre-performances, notamment à domicile, en éprouvant des difficultés chaque fois à dicter leur loi même face à des

clubs du bas du classement. Une situation qui a fini par inquiéter les amoureux du club, qui s'interrogent désormais sur les raisons de l'incapacité de l'équipe dirigée par le Serbe Ivica Todarov à renouer avec la victoire, même si le club phare de «Laâquiba» occupe le ventre mou du classement (7^e, 17 pts). Côté statistiques, le bilan est loin de rassurer les fans du club puisque l'équipe compte huit matchs nuls dont cinq à domicile, concédant en revanche qu'une seule défaite lors du derby face à l'USM Alger (4-0) lors de la 9^e journée. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le CRB a entamé la saison tam-

bour battant en alignant trois victoires en autant de matchs, avant de caler par la suite pour laisser place au doute. «Bien évidemment, je ne suis pas satisfait de ce match nul qui prolonge notre mauvaise série. Cet échec devrait nous inciter à continuer à travailler pour corriger nos lacunes, notamment sur le plan offensif. Le prochain match face au Paradou AC sera une belle occasion pour chasser la guigne qui nous poursuit depuis plusieurs journées», a affirmé Todarov, décrié suite aux derniers mauvais résultats concédés par le détenteur de la Coupe d'Algérie. Le CRB, confronté à une crise financière depuis le dernier exercice, est appelé à se remettre en question pour éviter de se contenter du simple rôle de figurant cette saison, en essayant rapidement de remonter la pente. Lors des trois dernières journées de la phase aller de la compétition, le CRB aura fort à faire avec notamment au menu deux derbies algérois de suite, d'abord face au PAC (13^e journée) avant d'affronter son voisin du NA Hussein-Dey (14^e journée). Les «Rouge et blanc» boucleront la première partie de la saison sur le terrain du DRB Tadjenanet.

Stade Rennais Zeffane rejoue enfin

Zeffane avec le club breton remonte à décembre 2016. L'arrivée de l'entraîneur Sabri Lamouchi a fini par porter son lot de bonnes nouvelles pour Zeffane, lui qui a été marginalisé par l'ancien coach Christian Gourcuff. Toujours sous contrat avec Rennes jusqu'en 2019, Zeffane (25 ans) devrait avoir plus de temps de jeu avec Lamouchi. L'autre international algérien Ramy Bensebaini, bles-

sé à la cheville, n'a pas pris part à cette rencontre alors que le portier Rais M'bolhi vient de résilier son contrat. A l'issue de cette défaite, le club Rennais reste scotché à la 11^e place au classement avec 15 points, à trois longueurs du premier relégable Lille OSC (18^e, 12 pts) en déplacement lundi sur le terrain d'Amiens.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Boulimat/ Béjaïa

Cinq individus arrêtés pour violence sur des usagers de la route

«LA BRIGADE criminelle de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya a mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya hier. Ces derniers sont derrière plusieurs agressions sur des usagers de la RN 24, Côte Ouest de Béjaïa, plus précisément à hauteur de Boulimat. «Ce gang est composé de cinq individus âgés entre 20 et 23 ans, natifs de

Constantine et certains ayant des antécédents judiciaires», ajoute la même source. Informés de ces actes, les éléments de la brigade criminelle qui se sont rendus sur les lieux ont pris les malfaiteurs en flagrant délit de provocation et d'agression. Ils ont récupéré le véhicule utilisé par le gang, une «Citroën» immatriculée à Constantine et récupéré des armes blanches notamment, des couteaux, précise notre source. Les prévenus

Tunisie

Un réseau international de trafic de stupéfiants démantelé

UN RÉSEAU international spécialisé dans le trafic de stupéfiants a été démantelé et cinq personnes interpellées dimanche soir en Tunisie, a indiqué lundi le ministère de l'Intérieur tunisien. Le réseau a été démantelé par la brigade centrale de la lutte contre les stupéfiants de la Garde nationale qui a interpellé cinq personnes : trois Tunisiens dont deux recherchés, un tunisien binationnel et un autre portant la double nationalité d'un pays maghrébin et d'un pays européen. Ce dernier est

chargé de faire entrer la drogue en Tunisie. Une autre personne, impliquée dans ce réseau et portant la nationalité d'un pays maghrébin, est activement recherchée. Ce réseau opérait dans les gouvernorats de Tunis et Bizerte. Les perquisitions réalisées ont permis de saisir «1 kg 300 grammes de cocaïne d'une valeur d'environ 520 mille dinars, 10 mille dinars et une 2700 euros» ont été saisis dans une maison à Tunis, a-t-on précisé de même source.

R. M.

Au profit des 66 000 souscripteurs du programme «AADL2»

Lancement fin novembre de l'opération choix des sites

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé lundi à Alger que l'opération pour le choix des sites concernant les 66 000 unités de logements du programme AADL2, aura lieu à la fin novembre. Lors d'une visite d'inspection qui l'a conduit au siège de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) pour s'enquérir du déroulement des formalités administratives et recueillir les impressions des citoyens, M. Temmar a affirmé que son département compte lancer l'opération pour le choix des sites au profit de 66 000 souscripteurs au programme AADL 2, fin novembre ou début décembre au plus tard. L'opération concernera plus de 34 wilayas notamment les grandes wilayas qui enregistrent une forte demande, a-t-il ajouté. Il sera procédé à la pose de la première pierre de plus de 12 900 unités de logements à travers le pays, a-t-il ajouté, précisant que des visites seront prévues pour s'enquérir des travaux au niveau des chantiers (Béjaïa plus de 4000 unités). Selon M. Temmar, ces visites permettront de déterminer les causes des retards accusés dans la réalisation de certains projets et de trouver les solutions idoines, soit

en procédant à la levée des obstacles et à la poursuite des travaux ou en prenant des décisions concernant les entrepreneurs en charge de la réalisation. A cet effet, M. Temmar a décidé de dépêcher des équipes dès dimanche prochain dans les différentes wilayas pour s'enquérir de l'avancement des projets, notamment dans les wilayas qui accusent un retard, dont Tébessa, Mascara et Tissemsilt. Le mois de novembre verra l'attribution des décisions de pré-affectation à plus de 2 700 bénéficiaires et la remise des clés à plus de 1 500 bénéficiaires à travers plusieurs wilayas. Le ministère a recensé 3 400 recours en cours d'examen sur un total de 15 000 recours déposés depuis le lancement de l'opération des inscriptions. Les concernés recevront la réponse avant la fin de l'année en cours, a-t-il dit.

Amine T.

DEUX ATELIERS de fabrication d'explosifs ont été détruits, dimanche à Taksena dans la wilaya de Jijel, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense

Zimbabwe Robert Mugabe reste indéboulonnable



Loumis

Djalou@hotmail.com

Fillette retrouvée morte à Hai Nour (Oran)

Arrestation d'une adolescente de 14 ans

■ Les éléments de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté dimanche soir une adolescente de 14 ans, présumée impliquée dans l'affaire de la petite écolière de huit ans, portée disparue puis découverte morte à Hai Nour, à l'Est d'Oran, a appris l'APS auprès de ce corps de sécurité.

Par Slim O.

L'adolescente a été arrêtée au niveau de la localité de chahid Mahmoud, connue localement par Douar Boudjemaa, selon la même source qui a souligné que la suspecte avait pris la fuite vers cette direction. Les enquêteurs avaient réussi à la localiser et à la retrouver, après des investigations lancées juste après la découverte du corps de la victime. Selon les premiers résultats de l'enquête, la victime a disparu dimanche, après sa sortie de l'école à 11 heures. Ne voyant

pas leur fille rentrer à la maison, les parents se sont lancés à sa recherche mais en vain. Quelques heures plus tard, le corps de la fillette a été découvert dans le domicile d'une voisine, a-t-on fait savoir. La macabre découverte a été faite par la mère de l'adolescente arrêtée par la police. En rentrant d'une visite familiale, elle a retrouvé dans son domicile un sac en plastique dans lequel était dissimulé le corps de la victime. Les premiers résultats de l'expertise du médecin légiste ainsi que ceux de la brigade de lutte

contre la criminalité de la sûreté d'Oran ont montré que le corps de la victime présentait des traces de violence et de strangulation. Cette affaire a suscité leur compassion et solidarité avec la famille de la défunte. Elle a également enflammé les réseaux sociaux. Les investigations se poursuivent toujours pour connaître les causes et circonstances de cette affaire, a-t-on ajouté de même source. S. O./APS

Formation paramédicale

Des responsables des Hôpitaux de Paris en visite à Médéa

DES RESPONSABLES des Hôpitaux de Paris (France) ont entamé lundi une visite de trois jours au niveau de l'institut paramédical de Médéa, dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Algérie et la France en matière de formation paramédicale, a appris lundi l'APS auprès du directeur de la santé. Cette visite permettra aux cadres sanitaires locaux et leurs homologues français d'examiner les différents aspects, matériel,

logistique et organisationnel, d'identifier également les besoins du secteur en matière de formation de son personnel paramédical, a indiqué Mohamed Cheggouri. Un plan de formation et de perfectionnement devrait être élaboré, à l'issue de cette visite de trois jours, et touchera, dans une première étape, les stagiaires inscrits au niveau de l'institut paramédical de Médéa et le personnel paramédical affecté à la polyclinique

du pôle urbain de Médéa, a-t-il ajouté. Le lancement de la première session de formation est prévu pour le début du mois de décembre, selon Cheggouri, précisant que la durée de la formation s'étalera sur deux années, avec plusieurs sessions aux programmes, et ciblera, à terme, l'ensemble du personnel paramédical, en formation ou en poste à travers les nombreuses structures sanitaires de la wilaya. M. L.

Jijel

Deux ateliers de fabrication d'explosifs détruits

nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 19 novembre 2017 à Taksena, wilaya

de Jijel/5° RM, deux ateliers de fabrication des explosifs contenant dix fusils de chasse, un fusil à répétition, un fusil à pompe, 22 bombes, 411 projectiles, 269 balles de différents calibres, des outils de détonation, ainsi qu'un

important lot de pièces de rechange pour armes à feu», précise la même source. Dans le même contexte, un élément de soutien aux groupes terroristes a été intercepté dans la même wilaya, ajoute le communiqué. O. B.